

Compte rendu
Après-midi d'enseignements collectifs
Institut de théologie protestante
Samedi 26 septembre 1992

Jacques Nassif : Présentation du thème

L'inceste, terme que nous avons accolé à celui de psychanalyse et à celui de cruauté. Un collègue m'a dit : « l'inceste, vous êtes contre, n'est-ce pas ? ». Bien sûr, il est difficile d'être pour, sans faire scandale. Le seul scandale qui tienne le coup serait celui-là (Un badge aux États-Unis : Incest, a game the whole family can play...).

L'étymologie nous renvoie au pur, au sacré. Castus : la caste. Sortir de la caste, ou y rester. Ethnologie : deux sociétés pratiquant l'inceste : l'ancienne Égypte et la famille royale d'Hawaii — c'est l'exception qui confirme la règle. Les ethnologues ne rencontrent pas l'interdit de l'inceste, mais s'intéressent à la mésalliance ; aux différents degrés de mésalliance, en rapport avec l'institution universelle du mariage.

Le mot inceste n'est pas un concept de la psychanalyse. Freud en parle sans le monter en épingle, en l'associant au meurtre et à l'anthropophagie, pour parler du non-humain. C'est le concept de castration qui vient en lieu et place, comme limite qui fonde l'instance de la nomination. Pourtant, l'intuition commune attribuée à la psychanalyse une tendance à étendre le champ d'application du concept, à étendre l'interdit de l'inceste aux choses les plus innocentes : la psychanalyse aurait-elle réinventé l'inceste pour se justifier d'exister (en refourguant du tabou) ?

Dans la psychanalyse d'enfants, il y a des gens qui parlent haut et fort contre. Serait-ce parce que l'inconscient ne connaît pas l'inceste ? Ou parce qu'il ne connaît que ça ? On voit que la question se corse.

Par la suite, je me contenterai de baliser le terrain.

L'inceste dans la clinique

S'il faut partir du fait, je crois qu'il est possible d'y entrer doucement. L'observation de cas d'inceste est courante, à la ville comme à la campagne, chez les pauvres comme chez les riches. L'axe du choix est variable... L'initiative en revient aussi aux femmes, et sans que la boisson, la promiscuité ou la rareté suffisent à expliquer ces actes.

Actes ? Ces actes ne vont pas toujours jusqu'à un acte qualifiable de sexuel. La sexualité dans l'inceste est incolore ; il est rare qu'elle ait les conséquences qu'elle a dans l'histoire d'Œdipe. L'intention suffit à obtenir une jouissance, toujours présentée comme indicible, exactement comme dans le cas des drogues dures et de leur ingestion.

Ma première thèse est que ce qui signe ces agissements, c'est ce que Freud a décrit, précisément dans son tout dernier texte, par le terme de spaltung du sujet. Bien qu'obnubilé par le mythe ancillaire (la bonne qui menace le petit garçon de castration), et par la jouissance fétichiste, Freud livre des éléments dans lesquels il faut nous ancrer.

Je m'appuierai sur la traduction de Michel Royer (cf. cette traduction infra, NDLR). Là où Freud parle de castration, il nous sera facile de parler d'inceste.

1. Ce qui est arrivé est arrivé « sous l'influence de traumatismes psychiques » et à cause de situations de détresse (bedrängnis, terme dans lequel, fait remarquer M. Royer, il y a la pulsion, drang).

2. Ce n'est pas l'acte incestueux qui fait le trauma, mais celui-ci serait la conséquence de cette détresse primordiale, détresse provoquée par un conflit entre une exigence pulsionnelle et une expérience vitale présentant un danger insupportable, amenant à trancher, à se décider entre la satisfaction et la peur, entre la pulsion et son exigence et la réalité et ses objections.

3. Est trouvée une solution assez bizarre : une déchirure dans le sujet qui ne se cicatrisera plus jamais, tant et si bien que le noyau du sujet est une spaltung (mot que Michel Royer préfère ne pas traduire).

Ce dernier texte de Freud renvoie au tout premier (L'Esquisse), où il parle de la fonction synthétique du moi.

4. Lorsque Freud constate que c'est la spaltung qui constitue le sujet, il est bien obligé de dire que cette fonction synthétique est mise en veilleuse, ayant dû succomber à toutes sortes de désordres.

5. La mise en correspondance entre la menace émise par le tiers (la bonne énergique !) qui ne rencontre pas chez le sujet quelque chose qui lui permette d'y croire, avec le souvenir d'une perception tenue pour inoffensive (le sexe de la femme). Cette mise en correspondance entraîne la corroboration et la croyance en la réalité du danger.

6. Substitution d'une croyance à la peur ; constitution d'un fétiche supposant une concomitance entre le démenti (verleugnung) et la reconnaissance.

7. Il ne s'agit pas d'une hallucination. Le sujet a transféré la signification du pénis à une autre partie du corps. Le déplacement de valeur en question concerne le corps de la femme.

8. Cette appréciation concernant ce type de défense (abwehr) : une manipulation de la réalité qu'on pourrait dire rusée. La masturbation est poursuivie et néanmoins un symptôme se développe, qui montre que le danger est reconnu, avec un va-et-vient vers la croyance.

Ces huit points peuvent servir de matrice pour saisir la situation pouvant conduire à l'acte incestueux.

1. Ce qui est assez courant, c'est que ce soit un deuil insurmontable qui provoque l'acte incestueux.

2. Quel est le danger ? Uniquement que ça se sache. La sanction légale est toujours vécue comme un peu floue et l'instance qui pourrait énoncer la menace est en même temps juge et partie : la menace porte sur le savoir.

3. La situation d'inceste entraîne toujours cette déchirure ; et il est encore plus vrai à son propos que celle-ci ne se cicatrisera plus jamais et grandira encore avec le temps.

4. C'est bien quand l'inceste est là qu'il n'y a plus de synthèse possible ; si le sujet ne

peut que dire oui et non à la fois, eh bien, c'est à partir de là que s'introduit la capacité du faux ou la nécessité du semblant (pas de synthèse = je peux faire semblant).

5. La perception « inoffensive » d'un sexe féminin... De quelle perception pourrait-il s'agir ? C'est dans la mesure où il n'y a aucune perception, même « inoffensive », qui pourrait venir corroborer le danger, que l'entrée dans le délire de persécution est possible. A partir du fait qu'aucune preuve ne pourra être fournie que oui ou que non, le sujet peut avoir envie d'halluciner des preuves .

6. Mais le délire n'est pas toujours engendré par ce type de menace (que ça se sache, pour la situation incestueuse). Au contraire, la fabrication d'un fétiche peut se comprendre comme l'entrée dans une névrose de destinée : aucun choix d'objet ne pouvant se faire, s'il n'évoque pas la présence de l'objet incestueux.

7. Il se pourrait bien, au contraire, qu'à partir de là le déplacement de valeur soit rendu impossible. Ce qui entraîne qu'il ne soit plus possible de faire la distinction entre amour et amour de transfert. Si bien que reproduire dans l'analyse la situation incestueuse deviendra la pente inévitable. Pas d'autre possibilité pour aimer que de régresser, et pas de deuil possible de la jouissance archaïque obtenue.

« La manipulation qu'on pourrait dire rusée » n'est pas toujours aussi facile.

8. Il y a une différence de destin chez l'homme et chez la femme, lorsque ce type d'inceste (enfant / parent a eu lieu). Il se pourrait bien que la solution psychotique soit la seule possible chez l'homme, et pas chez la femme. Nous pourrions réfléchir à cela : comment la femme peut-elle mieux supporter ce type d'abus ?

Un des dangers est que la situation incestueuse entraîne que ce soit l'auto-érotisme qui se généralise, et qu'il ne soit plus possible de faire la balance entre reconnaissance et démenti.

Comment se fait-il que la psychanalyse offre à l'inceste son abri le plus naturel ?

L'abri de la situation analytique permet de constater que tous les cas d'inceste se réduisent à l'inceste avec la mère. Mais comment est créée la situation analytique ? Par la nécessité pour un sujet de transférer la signification du pénis à une autre partie du corps, avec un déplacement de valeur... La situation analytique, qu'offre-t-elle ? Sinon une fétichisation qui ne saurait opérer à cause seulement du bonheur de la rencontre. Cette fétichisation est induite, et par les règles elles-mêmes.

Le lieu

Pas de situation analytique sans lieu qui vous soustraie à la rue et au contrôle ; un lieu où il sera donc possible que rien ne se sache à l'extérieur. C'est la première des conditions, à partir de laquelle une répétition en tout cas symbolique de l'inceste est possible.

Mais ce lieu est scindé entre une salle d'attente et un bureau. La clientèle, qui vient corroborer une notoriété, surtout si elle est réduite au rang d'une cour, comme cela se pratique encore chez les perroquets de Lacan, risque de se masser dans une salle d'attente où certains pourraient rencontrer des membres de leur famille. Freud ne s'est jamais interdit d'avoir affaire à des membres d'une même famille. Il est avéré que Lacan ne s'en est pas privé. Qu'en est-il aujourd'hui ? Toujours est-il donc qu'au niveau du savoir comme au niveau de l'acte, le lieu offre la possibilité que s'y reproduise la situation incestueuse.

Mais ce lieu est articulé à une scène publique, celle de l'institution analytique. Les analystes sans institution sont-ils ceux qui ne craignent plus l'imputation d'inceste, ou

seraient-ils au contraire ceux qui rejettent l'institution, parce qu'endogamique ?

Le temps

La psychanalyse suppose l'instauration du temps de la séance. Elle pourrait être celle du temps furtif de la prise de conscience ou d'une prise de came qui redoublerait la « déchirure » du sujet. Il est bien évident aussi que cette séance est la porte d'entrée dans l'autre temps dont il y a lieu de se ressouvenir. Ce qui ne va pas sans répétition, dit Freud, ce qui amène le sujet à avoir besoin de répétition et le ramène à la situation incestueuse.

Si on parle de la longue durée : comment se négocie le lien analysant/analyste avant, mais surtout après l'analyse ? Les institutions analytiques seraient-elles les lieux d'une consolidation du lien d'autrefois, de ce quasi-inceste, surtout lorsque l'analysant a institué son analyste comme didacticien ? La passe ne serait-elle pas le seul lieu où pourrait se déjouer ce piège ?

L'argent

L'analyse permet de refétichiser l'argent. Avec quel argent paie-t-on l'analyste ? Avec l'argent gagné (travail) ? L'argent échu (famille) ? Ou l'argent alloué par l'État (patrie) ? La situation n'évite pas de se poser la question. L'argent n'est pas toujours propre. La situation conduit à redécouvrir que l'argent peut être échu. Quelqu'un lançait le défi suivant : est-ce que vous connaissez des analysants qui vous paient avec de l'argent du fonds de commerce ? Toute la question est en fait celle de la possibilité que s'accomplisse ou non grâce à l'argent le « déplacement de valeur » dont parlait Freud.

Pour qu'il y ait déplacement, il faut au moins que soit tracée une limite entre un dedans et un dehors, limite qui amène à repositionner l'analyse dans ses rapports avec la vie. A partir de quand, en effet, sort-on de sa condition d'analysant et d'analyste ? S'il n'y a pas moyen de tracer cette limite, il sera inévitable qu'on retombe dans les dangers de l'inceste. Peut-être est-ce précisément en ce point qu'il serait indispensable que l'analyste ne soit plus un analysant impénitent. Sinon, il ne pourra pas permettre à son analysant de passer à autre chose. S'il joue trop à l'analysant de son analysant, la situation d'inceste se reproduit de façon trop implacable.

Autre condition : que l'analyste ne soit pas un prêtre, et puisse jouir de l'argent qu'il gagne avec quelqu'un qui ne soit pas Dieu. L'inceste est le pain quotidien des institutions religieuses, et ce qui produit le plus de nonnes et de moines.

Dans son séminaire *D'un l'autre à l'Autre*, Lacan introduit le concept de « valeur de jouissance ». Si la valeur de jouissance de l'analyse concerne uniquement les mots, et s'il est plus que jamais avéré que « le mot, c'est la mort de la chose », il est indispensable que l'analyste se manifeste comme vivant (Winnicott). Car si on s'enferme avec les mots, on peut produire un lieu de deuil impossible et renouveler le deuil qui a conduit au passage à l'acte incestueux.

Une réévaluation de ce à quoi on tient doit pouvoir s'opérer. Et ce à quoi on tient le plus, c'est la mère. L'argent : ce qui se perd. Le geste de la perte, de la dépense improductive ; que ce geste soit effectivement un geste de perte, sans quoi on ne renonce pas à la mère ou à la masturbation. Cet argent ne doit pas permettre de refonder un autre sacré.

Si la psychanalyse permet à la spaltung de devenir superflue, ou qu'elle ne se maintienne pas tout le temps (et que le sujet puisse admettre de vivre avec l'autre), il importe que les moyens de cette spaltung (la régression, et celui dont Freud ne parle pas,

l'identification), soient réinterrogés. De quelle façon la situation (incestueuse) analytique amène à renégocier la régression et l'identification ?

Pour finir : la cruauté

Tout ce qu'offre la situation analytique, surtout si sa pente est de provoquer le quasi-inceste, ouvre au risque de la cruauté. Mais c'est une cruauté qui refonde la violence du désir du sujet. Elle est à risquer dans un pacte qui ne soit ni l'institution sadique, ni le contrat masochiste.

Voilà, pour moi, le programme qui s'offre à l'institution si elle veut être à la hauteur du projet qu'elle s'est donné.

Geneviève Voyot-Godot : Quand vous parliez de la culpabilité de la mère par rapport à l'inceste, je pensais à l'enfant qui brûle...

Jacques Nassif : Ce sont effectivement des questions brûlantes...

Jean-Michel Darchy : J'ai pensé en vous écoutant à ce que Lacan appelle la « véritable signification du complexe de castration ». Et j'ai pensé surtout à cette dimension morale trop souvent introduite dans la psychanalyse d'enfants : elle empêche que soit pris en compte l'inceste. On pourrait même dire que l'inceste serait une façon de réintroduire de la morale dans la psychanalyse.

Par ailleurs, s'il est vrai que l'inceste n'est pas un concept analytique, je me demande si l'on ne pourrait pas l'approcher comme concept limite entre le corps et l'énonciation. J'ai à l'esprit un cas où se jouait un inceste père-fils, où s'était produite une fétichisation des draps et de leur odeur ; et lorsque ce symptôme cédait, c'est sur le plan phobique que les choses se déplaçaient.

Nicole Pépin : La seule menace d'inceste qui est dramatique dans ses effets émane du père, du moins est-ce ce que la clinique m'apprend. Il a été question du fait que la femme supportait les abus incestueux. Mais il semble, dans la pratique, que de tels abus soient ressentis par la femme comme pouvant être refoulés, dans la mesure où son désir n'est pas impliqué dans l'acte incestueux ; alors qu'un petit garçon qui participe à un acte incestueux implique son désir.

En réalité, ce n'est pas la femme qui se donne, mais l'homme. Les répercussions dans les analyses d'adultes d'actes incestueux commis pendant l'enfance font ressortir que, pour l'homme, c'est totalement insupportable, alors que pour la femme, il peut y avoir un refoulement qui préserve de la folie.

Par ailleurs, les fins de cure nous apprennent que tous les cas d'incestes ne sont pas réduits à l'inceste avec la mère, parce que c'est toujours de l'inceste avec le père dont il est question. L'inceste avec la mère serait une étape obligée, mais quand l'analyse va plus loin, se pose la question de l'inceste avec le père, quel que soit le sexe de l'analyste.

Thierry Perlès : Il faut mieux définir les choses. L'inceste est-il un concept ? Et s'il l'est, en fonction de quoi l'est-il ? Y a-t-il un inceste originaire ? Il est proposé que cet inceste soit l'inceste mère-enfant et, par Nicole Pépin, qu'il n'y a pas de fin d'analyse sans que soit évoqué l'inceste père-fils. Il y a donc difficulté à poser l'objet.

Pas possible de soulever la question sans évoquer un autre concept, celui de castration. Donc, celui de phallus. Il y a un phallus en jeu, que ce soit le phallus du père ou le phallus de

la mère. Le sujet est à prendre avec des pincettes... Il y a grand risque de flotter si l'on ne dépasse pas le plan des difficultés entre membres d'une même famille. Et tandis que le législateur se préoccupe de l'inceste de façon, disons, variable, les psychanalystes doivent envisager le problème sous l'angle du phallus, de la Loi...

Nicole pépin : Tu me donnes l'occasion de préciser ce que je viens de dire. C'est dans la mesure où la mère est porteuse de phallus que tous les cas d'inceste peuvent se réduire à l'inceste avec la mère. Mais quand le père est à son tour porteur de phallus, l'inceste avec le père vient au devant de l'analyse.

C. Calmusky : Il y a lieu de se demander si une confusion ne se produit pas entre inceste et Œdipe... Quand je vous entends parler d'inceste, c'est à mes oreilles la vaste question d'Œdipe qui résonne.

J. Nassif : Si on en reste au premier versant, l'inceste dans la clinique, je ne vois pas pourquoi on ne parlerait pas de la traditionnelle question de l'Œdipe en psychanalyse. Mais si l'on parle du démenti et de la croyance dans l'analyse, et qu'on se demande ce qui se passe si l'on transgresse les règles de l'analyse, bref si l'on articule ces questions à des questions de pratique analytique, on se donne une chance de les traiter.

Pourquoi ne pas vous dire que j'ai été amené à traiter cette question en raison d'échos persistants d'analystes couchant avec leurs patientes ou patients. Une institution analytique doit se prononcer sur ces pratiques. Ces gens ne doivent pas imaginer que ça peut continuer...

C. Calmusky : Je ne vois pas la différence...

J. Nassif : Elle existe pourtant, s'il est démontré que la seule scène tragique, aujourd'hui, c'est l'analyse.

C. Calmusky : Mais nous sommes en pleine tragédie, aujourd'hui ! Si vous ne décidez pas ça, je ne vois pas ce que vous faites !

J. Nassif : Pourquoi ne pas parler de drame, plutôt que de tragédie ?

C. Calmusky : Pourquoi pas de vaudeville, ou de pantalonnade ? !

J. Nassif : Non... Non !

G. Voyot-Godot : je ne démords pas de l'envie d'aller à la pratique

N. Pépin : laquelle ? [Rires...]

G. Voyot-Godot : A propos du débat engagé sur le thème inceste avec le père ou la mère, me revient à l'esprit le cas d'une jeune fille qui s'identifiait à sa mère, et jouait au papa et à la maman... Elle s'est mariée, et un jour a eu un rejet complet du corps du père de ses enfants. Elle a subi, et s'est tue. Dans le temps de sa cure, la répétition a pris le pas sur la remémoration, et des difficultés en série sont apparues dans la pratique de son métier en institution.

Nous aurions besoin d'un concept – celui de métonymie proposé par Lacan ferait peut-être l'affaire – pour expliquer pourquoi cette patiente ne s'en sortait pas. À quinze ans, elle s'était réveillée, et sa charge d'émotion avait été telle que l'inceste avait cessé...

Didier Grimault : Le terme de viol n'a pas encore été prononcé... Il n'est pas évident que l'inceste soit aussi aisément pensable que le viol. En effet, on n'en trouve pas trace dans le code pénal, pas dans le Lévitique, pas dans Platon...

J. Nassif : Sur un plan phénoménologique, on pourrait définir l'inceste comme ce qui rend superflu le viol.

T. Perlès : A propos d'une opérette, d'après Les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister, un commentateur radio parlait de Mignon comme d'un enfant de l'inceste. Dans des conditions romancées, il semble que l'inceste soit possible, ce qui ne veut pas dire qu'il soit

sans conséquences... Voilà en tout cas un cas d'inceste descriptible.

D. Grimault : Il y en a d'autres. J'ai retrouvé les minutes d'un procès relatif à un inceste frère-sœur. La sœur était mariée à un vieux barbon, et il est remarquable que le procès ait été instruit, sur plainte du barbon, pour...adultère.

André Masson : On retrouve cet exemple de façon assez constante. L'inceste n'apparaît que plus tard. Ce phénomène a une telle compacité que les gens ne peuvent rien en dire avant longtemps. C'est notre problème à nous, aujourd'hui. L'inceste relève de la perversion, va avoir des suites qui seront abordées sur le divan, plutôt que de se laisser écraser par cette compacité. Si l'on tire la question du côté de l'endogamie des analystes, le concept n'est-il pas trop massif ? Et lorsqu'un analyste pratique l'inceste, ne cesse-t-il pas de ce fait d'être analyste ? Le concept d'inceste s'applique-t-il à cette situation ?

J. Nassif : Tout à fait d'accord, on est toujours dans le « quasi ».

Lise Gaignard : Les enfants pris dans des relations incestueuses sont aujourd'hui l'objet des attentions de la loi. Les parents de même, pour lesquels il existe à présent une obligation de soins. Or, ces gens là, que je rencontre en prison, auront été reçus par des experts divers ; ils auront entendu toute leur vie sexuelle et celle de leur famille exposée au cours d'un procès haut en couleurs. La question se pose alors de savoir quel espace de parole offrir à des gens qui ne l'ont pas demandé, mais doivent avoir un certificat comme quoi ils y vont.

Lorsqu'on reçoit des pères incestueux, on se trouve face à des palettes de comportements très divers, où dominent la violence et l'effroi... Je ne pense pas que l'inceste soit un concept ; ça ne peut pas se mettre dans un article de loi. On peut parler bien sûr d'Œdipe, de clivage, mais l'inceste, si l'on en parle dans l'institution analytique, reviendrait à en parler entre soi. Il vaut mieux rester sur le plan descriptif.

J. Nassif : J'ai envie de vous proposer un autre biais, celui de la littérature érotique. Dans l'Anti-Justine, Restif de la Bretonne dit que le désir n'est pas aussi horrible que le prétend Sade et il écrit un texte à la gloire de l'inceste père-fille. Il y a également Joséphine Mutzenbacher, Fille de Vienne, qui raconte sa vie sexuelle depuis toute petite : inceste avec le frère, puis le père, en passant par le curé...

Pour qu'une littérature devienne véritablement érotique, il faut qu'elle prône l'inceste... C'est une littérature qui existe.

D. Grimault : C'est la théorie de Marguerite Yourcenar. Sur quoi a-t-on envie d'écrire ? Sur des sujets tabous, dont l'inceste.

J. Nassif : la littérature est un domaine que nous ne devons pas contourner.

Dominique Poissonnier : L'inceste n'est-il pas à situer du côté d'une tentative de retour du sujet vers le grand Autre, non barré, originaire, du côté d'un retour à la mère toute ? Un autre biais serait d'aborder le couple, non sanctionné par la loi, formé par Pharaon et Pharaonne. Un tel mariage permettait que la sœur rende au frère sa nature divine... La Pharaonne servait de joint entre un A non barré et celui qui en est le représentant. Cerner sur le plan topologique ce qui serait le noyau de l'inceste nous permettrait de faire un tri dans un fatras de comportements imaginaires.

T. Perlès [à D. Poissonnier] : C'est la fille aînée qui était choisie. Ce qui pose la question de la place de la femme dans l'histoire. De la femme comme objet sacré, convoité, interdit. la femme est un bien, le Bien suprême. Cette place me paraît capitale. On parle de l'éthique de la psychanalyse... et la nouveauté qu'introduit la psychanalyse, c'est que la femme n'existe pas. Le Bien, là, n'existe pas. Or, de le supposer referait fonctionner quelque

chose. L'inceste serait la tentation de réérotiser la vie trop faiblement désirante. L'inceste est consubstantiel au désir.

D. Grimault : Ce qui est en jeu pour les Pharaons, c'est la Divinité. Il y a couplage d'une prescription et d'une interdiction. Seule la fille aînée pouvait épouser son frère.

J. Nassif : je souhaiterais donner deux références bibliographiques.

- L'Avenir dure longtemps, de Louis Althusser. L. Althusser, écrivant son autobiographie — ou son hagiographie de philosophe assassin — nous dit en passant que son analyste a pris en analyse son épouse. C'est un fait qui doit nous interroger.

- Autre livre, celui de Michel Guibal et Jacques Nobécourt : Sabrina Spielrein entre Freud et Jung, peut permettre de reprendre cette question sous l'angle de l'histoire de la psychanalyse.

Serge Vallon : Ce qu'essaie de faire Laplanche, c'est une théorie de la séduction généralisée... parler de séduction est moins tragique que de parler d'inceste.

**Compte rendu de Pierre Eyguesier
et Jacques Nassif**